



L'intersyndicale CGT-CFE-CGC.De la Maternité des Lilas

Liquidation judiciaire : un pétard mouillé !!

Le 23 octobre 2014

Le conseil d'administration de l'association naissance l'employeur de la maternité des lilas s'est réuni le 20 octobre 2014. Par la voix de sa présidente madeline da silva ancienne présidente du collectif de soutien des usagers de la maternité des lilas et actuellement maire adjoint à la petite enfance aux lilas, relayée par le député de la circonscription clude bartolone, et le maire des lilas daniel guiraud s'est émue d'une possible mise en liquidation judiciaire de la maternité des lilas par ses soins, étant donné qu'elle est la présidente de l'association.

Sur un ton de dernière solution avant le drame.

Un email de Marisol Touraine à la présidente du CA de l'association Naissance confirme ce que le directeur de la maternité Mr Imbert nous avait indiqué, c'est à dire le financement par l'ARS jusqu'à la fin de l'année de la maternité et un engagement jusqu'en juin 2015 avec l'obligation pour la direction de fournir un plan de retour à l'équilibre, avant mars 2015. Ce qui a été confirmé le 21 juin au personnel par le directeur Mr Imbert et Mme Da Silva.

Où en sommes- nous ?

Rien n'a changé le projet de reconstruction bute sur le financement.

Nous avons demandé et obtenu une table ronde en son temps qui ne s'est jamais tenue afin de valider définitivement la reconstruction avec un montage financier adapté.

Nous demandons aux politiques à quel jeu ils jouent avec le personnel, en faisant souffler le froid et le chaud. On passe du « on a gagné », à « On met la clé sous la porte ».

Ils jouent aux échecs entre eux et nous sommes les pions.

Messieurs les politiques
ça suffit prenez vos responsabilités

Communiqué de presse